

Ils signent une convention pour réaliser des stages de responsabilisation et de prévention contre les violences intrafamiliales et sexistes



Yves Grilhot de France Victimes 11 et Thibault Tornabene de l'Udaf à Carcassonne ont signé une convention pour responsabiliser les auteurs de violences intrafamiliales. / L'Indépendant - L. C.



Justice, Carcassonne, Narbonne

Publié le 24/02/2025 à 11:00

Léo Couffin X

Écouter cet article ⓘ



00:00 / 01:27

Powered by ETX Majelan

France Victimes 11 et l'Udaf Carcassonne ont signé une convention de collaboration entre les deux structures dans le cadre des stages de responsabilisation et de prévention dans la lutte des violences intrafamiliales et sexistes.

"C'est une convention pour réaliser un stage qui permettra de lutter contre les violences intrafamiliales et sexistes", souligne Yves Grilhot, président de l'association France Victimes 11 à Carcassonne. Face à ce fléau, cette dernière a paraphé un document en collaboration avec l'Udaf Carcassonne. Mais à quoi va servir ce stage ? "Il faut une oreille attentive auprès des auteurs. Ainsi, nous devons

avoir une compréhension des origines de la violence et du passage à l'acte", souligne Thibault Tornabene, directeur de l'Udaf dans le chef-lieu audois. Et d'ajouter : "Il doit y avoir une prise de conscience par l'auteur des faits, des conséquences judiciaires de son acte tant sur le plan pénal que sur le plan civil."

D'autres objectifs sont à noter dans ces stages qui sont réalisés avec les centres de prise en charge des auteurs de violences conjugales (CPCA). *"Il doit aussi y avoir la reconnaissance de l'autre, victime ou témoin", confie Yves Grilhot Il précise : "L'auteur doit prendre conscience des conséquences que cela peut avoir sur sa famille. On pense aux enfants qui peuvent être témoins de ces scènes. Cela peut également avoir des conséquences sociétales de son acte. Derrière la signature de cette convention, on veut protéger les victimes mais aussi l'auteur afin qu'il ne récidive pas."*